

# Conditions générales de location

## Article 1

Nos structures sont simples, rapides à monter et sont conformes aux exigences de sécurité prévues par la norme En 14960 pour une sécurité et tranquillité optimales. Chaque structure est louée avec son moteur (à brancher sur du 220 V) et ses bâches.

## Article 2

Il est indiqué pour chaque structure le nombre maximum d'utilisateur ainsi que la tranche d'âge, et le mélange de grands et de petits est strictement interdit, il est impératif de respecter ces consignes.

L'installation et l'utilisation doit être scrupuleusement respectée. La présence d'un adulte est obligatoire lors de l'installation est tout au long de l'utilisation de la structure gonflable.

## Article 3

Tous nos tarifs sont indiqués TTC, TVA non applicable conformément à l'article 293B CGI, une facture vous sera établie après règlement de la location, nous acceptons les règlements par chèque ou espèces. Un chèque de caution de 1000 ou 1500 euros selon le type de la structure. Lors de la réservation et pour l'enlèvement, il vous sera indiqué le poids et volume de la structure gonflable, nous en pouvons être tenu responsable si le véhicule prévu pour l'enlèvement n'est pas approprié au poids et à la taille de la structure gonflable.

Les coûts pour la livraison et installations seront calculés en fonction de la distance. Elles seront facturées en supplément du coût de la location.

- Saint-Florentin = livraison offerte

- De 5 à 10 km = 20,00 €

- De 10 à 20 km = 30,00 €

- De 20 à 30 km = 50,00 €

- De 30 à 50 km = 90,00 €

Pour une livraison au-delà, nous consulter.

La livraison comprend les deux allers-retours.

## Article 4

La société Anim en Air est couverte par une responsabilité civile pour la location du matériel. Nous certifions notre matériel conforme à la norme EN 14960, le matériel doit être impérativement utilisé selon nos conditions d'utilisations, jointe au contrat. Nous ne pourrions pas être tenus responsable d'accident survenu lors de l'utilisation des jeux pour un manquement aux conditions. (Défaut de surveillance, défaut d'installation, mise en place de la structure si le vent est supérieur à 60 km/h, défaut d'alimentation électrique...)

## Article 5

Toutes nos structures sont livrées en parfait état de propreté, elles doivent par conséquent être rendues dans le même état qu'au départ, dans la cas contraire un forfait de nettoyage sera facturé. Ce forfait sera facturé 50,00€ par structure, dès la réception de la structure. En cas de vol ou de détérioration partielle ou total de la structure, les frais de réparation ou de remplacement de la structure gonflable seront totalement à la charge du client, et la caution ne sera pas restituée lors du retour de la structure.

Pour les associations, une personne sera désignée comme responsable pour le bon déroulement pendant la durée de la location.

**Signatures :**

# Notice de sécurité

1. L'utilisation du coussin sauteur n'est autorisée que sous la surveillance d'une personne adulte.
2. Le surveillant doit avoir reçu les instructions nécessaires et doit être reconnaissable en tant que tel.
3. L'âge minimum des utilisateurs est 4 ans et l'âge maximum est 14 ans.
4. Le nombre maximal d'utilisateurs pouvant simultanément se trouver sur l'appareil de jeu s'élève à \_\_\_\_ personnes.
5. La différence d'âge entre les utilisateurs doit être la plus réduite possible pour chaque saut.
6. L'utilisation de chaussures, de lunettes, de bijoux, d'objets pointus ou chauds sur le coussin sauteur est interdite.
7. Il est interdit d'emmener de la nourriture et des boissons sur le coussin sauteur.
8. Lors de l'utilisation du coussin sauteur il est interdit de fumer ou d'être sous l'influence de drogues psychédéliques.
9. Il est interdit de se bousculer et de pousser.
10. Il est interdit de grimper sur la face extérieure des parois.
11. En cas de force de vent supérieure à 4 Bft, il est interdit d'utiliser ou de gonfler le coussin sauteur.
12. En cas de coupure de courant ou d'un dysfonctionnement du ventilateur, il est interdit d'utiliser le coussin sauteur.
13. Si la pression du coussin sauteur commence à tomber, tous les utilisateurs doivent immédiatement le quitter.  
La pression de travail min. s'élève à 10 mbar, la pression max. à 30 mbar.



Nourriture et boissons interdites



Lunettes déconseillées



Objets pointus ou dangereux interdits



Gymnastique acrobatique interdite



Interdit de grimper ou de s'asseoir sur les murs des structures



Montres et bracelets interdits



Chaussures interdites



Chewing-gum interdit



Attention aux petits enfants



Bataille interdite



Quitter les bijoux



Ne pas suivre les instructions de sécurité peut provoquer des blessures.  
Consultez toutes les informations relatives à la sécurité avant d'utiliser la structure.  
La soufflerie brancher ne doit jamais rester sans surveillance même pour un court instant, débranchez-le dès que vous ne vous en servez plus.  
Ne pas laisser votre matériel électrique à la portée des enfants.